

Infos retraités

N° 116
Décembre 2024



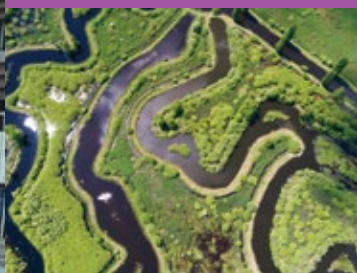
Fédération Nationale
des Retraités
CAISSE D'ÉPARGNE
GROUPE BPCE

DOSSIER

ASSISES NATIONALES NOTRE PARIS 2024 !

P. 4 À 16

LA RÉGION IDF P. 17



MES 3 JOURS AUX JO P. 24



LA BIGORRE P. 28



Brèves

INDICATEURS GÉNÉRAUX		
POPULATION (Janvier 2024)		
TOTALE	68 473 433	
dont 60 ans et plus	27,73 %	
ESPERANCE DE VIE à 60 ans (2023)		
Hommes	23,7	
Femmes	27,9	
EMPLOI		
Demandeurs d'emploi - Cat A - (3ème trimestre 2024)	2 814 000	
EVOLUTION PRIX A LA CONSOMMATION (octobre 2024)		
sur 12 MOIS	0,30 %	
1,20 %		
INDICATEURS SOCIAUX		
PLAFOND SECURITE SOCIALE	01/01/2025	3 925 €
SMIC HORAIRE	01/11/2024	11,88 €
SMIC MENSUEL (35 heures)	01/11/2024	1 801,80 €
AUGMENTATION DES PENSIONS		
Sécurité Sociale (estimation selon le code de la Sécurité sociale)	01/01/2025	2,2 %
ARRCO/AGIRC	01/11/2024	1,60 %
CGP (Maintien de droit)	01/01/2025	3,50 %
INDICATEURS GROUPE BPCE		
Nombre de salariés groupe BPCE	31/12/2022	99 814
dont salariés Caisse d'Epargne		32 967
Nombre de salariés affiliés à la CGP	31/12/2023	141 230
Nombre de retraités recevant une pension de la CGP	31/12/2022	27 471
Régime Maintien de droit	01/01/2025	1,6 %
Retraite supplémentaire		17 015
Nombre d'adhérents BPCE-MUTUELLE tous contrats confondus	31/12/2023	73 376
Nombre d'ayant-droit	31/12/2023	149 354
Nombre de retraités issus des CE adhérents à BPCE-MUTUELLE gamme ASV	31/12/2022	29 804

Dernière minute
Revalorisation des pensions

Les pensions Arrco-Agirc ont évolué de 1,6 % au 01/11/2024. Pour les pensions de la CNAV, le PLFSS n'ayant pas été adopté, c'est le code de la SS qui s'applique, conduisant à une probable augmentation de 2,2 % au 01/01/2025. Réponse de la CGP à la demande de revalorisation des pensions du Président de la FNRCE :

- **RS - Régime supplémentaire** (depuis le 01/01/2000) : la réforme récente visant à améliorer son équilibre technique génère une augmentation de la valeur d'acquisition du

point, intégralement supportée par les salariés cotisants. Dans ce contexte, le conseil d'administration a décidé de geler temporairement toute revalorisation de pensions, marquant ainsi la contribution des retraités à l'effort de redressement.

- **RMD - Régime de Maintien de Droits** (fermé au 31/12/1999) : Alors que, par construction, ce régime garantit un taux minimum de revalorisation de 50 % de celui de l'Arrco, le CA de la CGP du 10/12/2024 a décidé de revaloriser les pensions en découlant de 1,6 % au 01/01/2025.



INFOS Retraités est édité par la Fédération Nationale des Retraités - Caisse d'Epargne - 5 rue Masseran 75007 PARIS - Tél. : 06 14 53 39 21 - courriel : infosretraites@gmail.com • Directeur de la publication : Bernard d'Araquy • Comité de rédaction : Mmes. Amparo Bonnet et Monique Boutavin ainsi que MM. Bernard d'Araquy, André Buhler, Yvon Bultel, Bernard Charrier, Serge Huber et Claude Sausset. • Tirage quadrimestriel : 5750 exemplaires • Réalisation : EDEP Conseil - 62 boulevard Garibaldi 75015 PARIS - Tél. : 01 45 87 76 83 • n° ISSN : 1957-3812 • Crédit photos : Adobe Stock, AHCE, André Buhler, Bernard Charrier, FNRCE, Michel Sampol y Oliver. Fédération : fnrce@gmail.com – www.fnrce.fr • 4^{ème} trimestre 2024

Sommaire

DOSSIER - FNRCE ASSISES	
Comme si vous y étiez	4
DOSSIER - FNRCE ASSISES	
Rapport moral et d'activités	5
DOSSIER - FNRCE ASSISES	
Rapport financier	7
DOSSIER - FNRCE ASSISES	
Protection sociale	8
DOSSIER - FNRCE ASSISES	
Explication sur questionnaire PAP	9
DOSSIER - FNRCE ASSISES	
Intervention N. Namias et D. Patault	10
DOSSIER - FNRCE ASSISES	
Deux danseuses en équilibre	12
DOSSIER - FNRCE ASSISES	
Notre "Paris 2024" à nous...	13
DOSSIER - FNRCE ASSISES	
Samedi à Chantilly	15
DOSSIER - SECTIONS RÉGIONALES	
La région IDF	17
DOSSIER - SECTIONS RÉGIONALES	
Paris est une fête	19
DOSSIER - SECTIONS RÉGIONALES	
La section IDF	20
À DÉCOUVRIR - LECTURE	
De quoi l'inflation est-elle le nom ?	21
DANS LE RÉTROVISEUR	
Quand l'écureuil était mon voisin	22
J'Y ÉTAIS	
Mes 3 jours aux JO	24
J'Y ÉTAIS	
Inclusion	27
A DÉCOUVRIR - TOURISME	
La Bigorre	28
A DÉCOUVRIR - SOCIÉTÉ	
Commerçants mais pas seulement	30

Éditorial



Les 36^{èmes} Assises nationales

Elles se sont tenues à Paris début octobre dans les locaux du Groupe BPCE, que je tiens à remercier au nom du Conseil Fédéral National (CFN), pour la mise à disposition gracieuse des infrastructures qui les ont accueillies. Nous avons notamment eu le plaisir de recevoir Nicolas Namias, Président du Directoire de BPCE, qui a exposé la place occupée par le Groupe dans le monde bancaire français et européen. Par ailleurs, il a présenté le plan stratégique « Vision 2030 ». Également convié, D. Patault, Président du Directoire de la CE Île de France, a brossé l'activité de la Caisse, son rôle et sa place au sein du Groupe.

REVALORISATION DES PENSIONS

Concernant les régimes complémentaires Arrco-Agirc, la revalorisation au 1^{er} novembre 2024 a été de 1,6 %. En ce qui concerne les pensions versées par la CGP, le Président et le Directeur ont été saisis, par un courrier de la FNRCE, d'une demande d'augmentation. Le Conseil d'Administration du 10 décembre doit prendre la décision. Quant aux pensions versées par la CARSAT, après le rejet du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) dans le cadre de la censure du gouvernement, c'est le code de la Sécurité Sociale qui s'applique, fixant l'augmentation à 2,2 % au 1^{er} janvier 2025. Il n'est cependant pas exclu qu'un nouveau PLFSS, soumis au parlement début 2025, vienne modifier cela en cours d'année.

2025 : ANNÉE D'ÉLECTIONS

L'année 2025 est une année importante pour notre Fédération car la moitié des délégués BPCE Mutuelle doit être renouvelée. Je vous invite à voter et à faire voter pour les candidats soutenus par la FNRCE. Ils sont à votre disposition pour vous aider à résoudre les difficultés que vous pourriez rencontrer lors de vos démarches. Par ailleurs, lors des prochaines assises (les 37^{èmes} se dérouleront du 18 au 20 septembre 2025), qui seront organisées par la section régionale Rhône-Alpes, le nouveau CFN élira les membres du Bureau National.

Alors que nous entrons dans une nouvelle année, au nom de la Fédération et en mon nom personnel, je vous adresse mes meilleurs vœux pour vous-mêmes et vos proches : joie, bonheur et santé en 2025.

Bernard d'Araquy,
Président de la FNRCE

Comme si vous y étiez...

Chaque année à tour de rôle, une section régionale prend en charge l'organisation des assises nationales de la FNRCE et l'accueil, durant 3 jours, des participants. En 2024, la tâche en incombait à la section Île de France. Pour ceux qui n'auraient pu y participer voici un aperçu du déroulé de ces rencontres, pas seulement statutaires... Notre PARIS 2024 à nous !

C'est dans les locaux flambant neufs du siège du Groupe BPCE que la section parisienne accueille les 190 participants à ces 36^{èmes} assises nationales. Cela débute le 3 octobre par un Conseil Fédéral National qui se tient au 29^{ème} des 39 étages de la plus haute des tours DUO, celle qui culmine à 180 m, avec une vue imprenable sur Paris !

OBLIGATIONS STATUTAIRES

Dès le lendemain matin, après la traditionnelle cérémonie des émargements, les participants sont invités à rejoindre l'amphithéâtre gracieusement mis à leur disposition. En préambule, Bernard d'Araquy délivre un sympathique message d'accueil à l'assemblée, en sa qualité de Président de la section IDF, l'hôte du jour. Monique Boutavin, officiant en maîtresse de cérémonie, présente le plan de la journée puis lui rend la parole pour que, sous sa casquette de Président de la FNRCE, il déclare ouvertes ces 36^{èmes} Assises nationales. Avant tout, il invite l'assemblée à observer une minute de silence en hommage à nos collègues disparus depuis les dernières assises. Puis, à sa demande, les cinq autres membres du Bureau national le rejoignent à la tribune, pour la présentation du rapport moral et d'activité de l'exercice 2023. C'est ensuite à Marcel Durieux, trésorier national, que revient la tâche de présenter le rapport financier. Amparo Bonnet, intervenant au nom de la commission de Contrôle, vient clôturer ce point en invitant l'assemblée à adopter les comptes, qu'elle qualifie de sincères et véritables, et à donner quitus au Conseil



Fédéral National pour sa gestion. Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

LES INVITÉS

Après une pause bien sympathique, la reprise est assurée par Frédéric Bourg, Directeur général d'EPS pour une présentation technique de la situation de la CGP et des éléments qui influent sur l'évolution de nos retraites. Hervé Tillard, président du CA de BPCE Mutuelle, évoque notamment la poursuite des transferts du régime général vers les organismes complémentaires d'assurance maladie mais également le niveau de satisfaction exprimé par les adhérents, à l'égard de BPCE mutuelle. La matinée s'achève avec la venue de Nicolas Namias, Président du Directoire de BPCE, qui évoque la bonne marche du Groupe, l'épisode magique des JO et les nombreux projets. Le cocktail proposé à la coupure méridienne permet des échanges détendus entre les participants et, à la reprise, c'est Michel Outrey qui anime les débats. Il accueille Didier Patault, Président du directoire de la CEIDF, pour évoquer la pionnière des Caisses d'épargne, la CEIDF. Puis c'est au tour de Michel Verlhac de présenter l'Union des Amicales de Retraités des Banques Populaires. Il évoque également l'Union Française des Retraités des Banques (UFRB) et la Confédération Française des Retraités (CFR), organismes dont la FNRCE est adhérente. Christelle de la Rauze, déléguée générale de la Fondation

Belem a fait rêver l'assemblée en évoquant l'actualité de ce fameux 3 mats et sa traversée estivale de la Méditerranée, flamme olympique à bord. Laure de Llamby, représentant l'Association pour l'histoire des Caisses d'Epargne, souligne enfin le rôle de l'APHCE dans la préservation mémorielle de cette aventure bicentenaire. Les applaudissements qui lui sont destinés traduisent la reconnaissance de la FNRCE pour le soutien documentaire majeur qu'elle apporte à notre revue « Infos Retraités ».

À L'AN PROCHAIN !

Marcel Durieux, également Président de la section Rhône-Alpes, brosse à grands traits ce que seront les

prochaines Assises Nationales, que sa section aura l'honneur d'accueillir du 18 au 20/09/2025 à Sainte-Foy-lès-Lyon. Il revient enfin à Bernard d'Araquy de clôturer ces 36^{èmes} Assises nationales, en remerciant chaleureusement les participants. Prouvant par leur présence, leur assiduité et leur enthousiasme, l'attachement qu'ils ont pour notre Fédération, c'est grâce à eux et pour eux que la FNRCE brille plus que jamais par sa convivialité et son dynamisme.

Bernard Charrier

Rapport moral et d'activité (synthèse)



Au nom du bureau national, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport moral et d'activité de cette seconde année de mandature.

C'est à double titre que je suis heureux de vous accueillir à ces 36^{èmes} assises nationales. D'abord en ma qualité de président de la FNRCE mais également, ici à Paris, comme Président de la section régionale Ile de France, dans les locaux du Groupe BPCE mis gracieusement à notre disposition. Et je tiens à remercier le Président du directoire de BPCE, Nicolas Namias, ainsi que le Président du Directoire de la CEIDF, Didier Patault, d'avoir accepté de participer à nos assises. Paris fût la capitale du monde à l'occasion des jeux olympiques et para-olympiques, jeux soutenus et sponsorisés par BPCE. Et que dire de l'arrivée du Belem

à Marseille. Nous aurons l'occasion d'en parler cet après-midi car la déléguée générale de la Fondation Belem nous parlera de cette épopée. **Sur le plan international**, la guerre en Ukraine est entrée dans sa troisième année. Et depuis un an le conflit Israélo Palestinien a malheureusement pris une autre dimension à la suite de la prise d'otages, le 7 octobre dernier par le Hamas. Nous ne pouvons que déplorer les innombrables victimes de ces conflits, quelle que soit leur nationalité. **Sur le plan intérieur** nous vivons une crise politique importante. Lors des élections législatives de l'été



NOS LIENS AVEC L'UFRB ET LA CFR

- L'UFRB : Union Française des Retraités de la Banque
Nous siégeons au Conseil d'administration de L'UFRB, aux côtés des représentants de l'Union des Amicales des Retraités des Banques populaires (UARBP) et de Natixis. Marcel Durieux a succédé comme administrateur à Michel Pageault qui souhaitait se retirer. Catherine Kervella et Marc Darriet ont été désignés administrateurs suppléants. Marcel Durieux est également membre du bureau de l'UFRB en tant que trésorier adjoint.
- La CFR : Confédération Française des Retraités
La FNRCE n'est pas directement membre de la CFR. Elle y est représentée par l'UFRB qui désigne des délégués en son sein pour participer à l'assemblée générale de la CFR. À ce titre, Marcel Durieux a participé à l'AG de la CFR le 30/05/2024. Différentes commissions ont été constituées au sein de la CFR : Autonomie, Santé, Europe (en relation avec la Plateforme AGE). Dans son rapport d'orientation, elle a identifié les sujets à traiter en 2024 : pouvoir d'achat des retraités, prise en charge de la perte d'autonomie et situation des EHPAD. Mais aussi l'emploi des seniors et surtout la santé.

EURORENCENTRES

Représentant l'équivalent de nos Assises nationales pour le Groupement Européen des Caisses d'épargne et établissements financiers, les Eurorencontres se sont déroulées du 16 au 21 mai 2024 à Palma de Majorque. Seulement 4 pays y étaient représentés, contre plus de 10 il y a une vingtaine d'années et 180 participants contre plus de 800 il y a 20 ans...

Le thème de travail de ces Eurorencontres 2024 était « l'autonomie des personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile ». En préparation, nous avons fait travailler chaque section régionale de la FNRCE et avons réalisé la synthèse de leurs contributions, transmise au Groupement Européen. Si l'on en juge au document final, transmis à la plateforme européenne AGE, le travail de la FNRCE a été intégralement repris ce qui nous fait craindre une moindre mobilisation des autres pays contributeurs. Outre ce constat regrettable, nous ne pouvons que déplorer le peu de visibilité sur la situation financière du Groupement, l'absence de retour sur les propositions envoyées chaque année à la plateforme AGE, l'absence de réunions du conseil d'administration entre les deux AG 2023 et 2024.

Le CFN, ayant analysé ces éléments, vient de décider, à la quasi-unanimité, de se retirer du Groupement européen.

BPCE MUTUELLE

En début d'année nos délégués régionaux ont participé à une réunion d'information, ainsi qu'à l'AG de la mutuelle en juin à Bordeaux.

En 2025, un renouvellement d'une partie des délégués va avoir lieu.

Notons qu'au-delà des 26 délégués régionaux issus des rangs de la FNRCE, 5 membres de notre fédération siègent au Conseil d'Administration de BPCE Mutuelle.

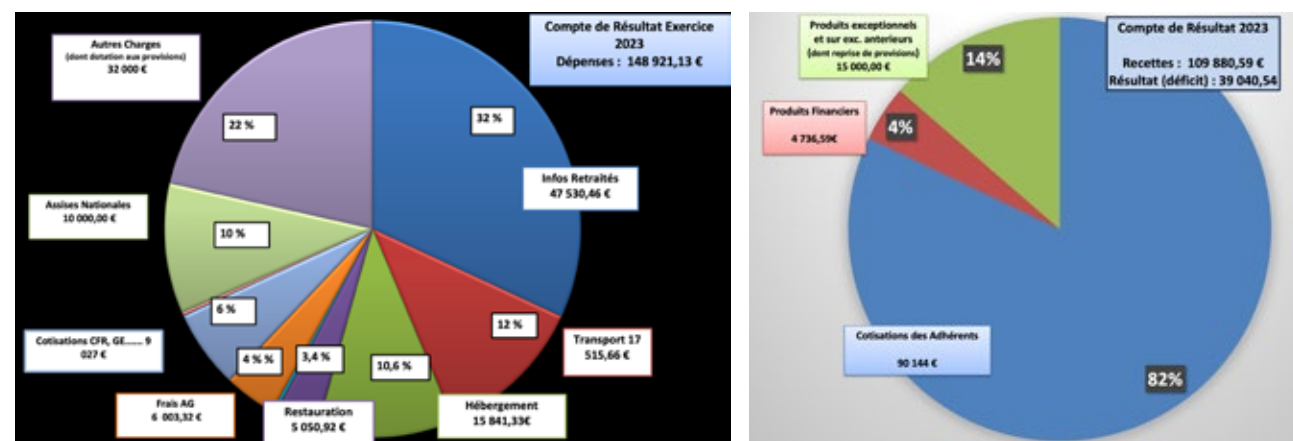
En conclusion de ce rapport, je tiens à remercier les membres du bureau national.

Un grand merci également aux membres du Conseil Fédéral National. Je suis heureux de constater régulièrement la qualité des échanges au cours de nos réunions où chacun peut exprimer son point de vue.

Merci enfin à vous pour votre présence et je souhaite que vous passiez de bonnes assises et un bon séjour à Paris.

Bernard d'Araquy
Président de la FNRCE

Rapport Financier



En préambule à la présentation du rapport financier de l'exercice 2023, un hommage a été rendu à Jocelyne Motsch, qui assumait la charge de la trésorerie durant de nombreuses années, avec la plus grande disponibilité et beaucoup de gentillesse. Le souvenir de Michel Perron fut également évoqué, lui qui œuvra comme contrôleur aux comptes.

L'exercice 2023 se solde par un déficit totalement assumé par le Bureau et le Conseil fédéral national (CFN), comme conséquence de plusieurs décisions :

1. La baisse de la part nationale de la cotisation à 18 € (20 € en 2022) octroyant plus de latitude financière aux sections régionales, et la baisse du nombre d'adhérents.
2. La décentralisation des réunions du CFN à Lyon (juin) et Toulouse (décembre) qui a fait grimper les frais de transport et d'hébergement.
3. Le provisionnement des frais liée à la journée de formation des délégués PAP, décidée en 2023 et effectuée en juin 2024.

Le total de bilan est à 361 948,59 € contre 355 286,58 € en 2022.

Marcel Durieux

La protection sociale

LE POINT SUR NOTRE MUTUELLE

L'offre ASV (pour Atout-Santé-Vitalité), propose trois étages de garantie (Essentiel, Optimum et Premium), dont le niveau de couverture va croissant. De type « responsables »⁽¹⁾, ces contrats protègent 30 564 personnes.

Plus de 80 % des actifs partant en retraite sont fidèles à BPCE mutuelle. La croissance du portefeuille est de 3 % en 2023 et 2,5 % à date. Sur le plan national, BPCE Mutuelle est la seule mutuelle à être certifiée Afnor Relation Client NF345⁽²⁾.

DES CHARGES EN AUGMENTATION

Pour 2023, le coût moyen par personne protégée évolue de +4,4 % sur l'ensemble de la gamme ASV, et de +6,9 % sur l'offre Premium, du fait notamment de l'hospitalisation (chambre particulière et actes de spécialité). Pour rester dans le cadre d'appétence fixé pour nos contrats (S/P à 95 %⁽³⁾), une hausse des cotisations 2024 a été nécessaire pour les offres Optimum et Premium.

Pour 2024, les dernières estimations évoquent une évolution du coût de la santé de +4,9 % sur l'ensemble de la gamme, voire de +6 % sur l'offre Optimum principalement due au dentaire (+15 %), aux prothèses auditives (+8 %) et aux auxiliaires (+10 %). Une hausse des cotisations 2025 pour l'offre Optimum (+3,8 %) s'avère nécessaire. Les autres offres (Essentiel et Premium), en deçà du cadre d'appétence, ne subiront pas de hausse, hors pas de l'âge.

Outre ces évolutions de la consommation de soins, d'autres éléments pèsent sur l'équilibre des contrats, tels que : inflation médicale prévue en 2025, revalorisation en décembre 2024 des consultations de médecine générale à 30 €, ainsi que de certains actes de spécialités (Pédiatres, Psychiatres, Endocrinologues).

En 2025, le transfert des prestations de la sécurité sociale vers les OCAM⁽⁴⁾ se poursuivra, avec notamment le dernier projet du gouvernement (02/10/24) relatif à l'augmentation du ticket modérateur de 30 à 40 % sur les consultations médicales (impact +1,2 Mds € pour les mutuelles). Une mission a été confiée au Sénat sur la financiarisation de l'offre de soins (18 propositions) ...

RIGUEUR ET REDISTRIBUTION



H. Tillard - Pdt. CA BPCE Mutuelle



F. Bourg - Dir. Gal EPS

BPCE Mutuelle se distingue notamment sur l'ensemble de la gamme ASV par :

- Des frais de gestion contenus à 9,3 %
- Un taux de redistribution à 83,9 %

La mutuelle gère en portefeuille

l'assurance emprunteur. Les résultats connus à ce jour permettent à nouveau le financement d'un demi-mois de cotisation pour les adhérents de la gamme ASV, qui interviendra en avril 2025, entre autres solidarités.

Tout cela contribue à un fort taux de satisfaction puisque 93 % des adhérents gamme ASV se déclarent satisfaits des services de notre mutuelle.

En 2025, les garanties ASV devraient s'enrichir d'un produit de milieu de gamme dont l'étude vient d'être lancée.

LA CGP

Les pensions servies par la CGP proviennent de deux régimes distincts, le maintien de droits auquel on ne cotise plus depuis le 31/12/1999, et le régime supplémentaire qui reçoit des cotisations depuis le 01/01/2000.

Le niveau de revalorisation au 01/01/2025 des pensions relevant du régime de maintien de droits sera connu à l'issue du conseil d'administration de la CGP qui se tiendra le 10/12/2024 et communiqué via le site national de la fédération <https://www.fnrce.fr/adhérents>

S'agissant du régime de retraite supplémentaire, le conseil d'administration s'est d'ores et déjà prononcé pour une absence de revalorisation au 01/01/2025.

Claude Sausset



Protéger et Aider mes Proches (suite)

Dans Infos retraités n°115, nous vous avons largement présenté notre nouvelle approche pour « Protéger et Aider mes Proches ».

Au sein des pages 4 à 7 de la revue qui vous a été adressée fin août dernier, nous vous avons présenté l'historique et le contenu de la démarche et la liste des correspondants régionaux, spécialement formés pour ce nouveau besoin d'assistance à nos adhérents.

En complément, nous avons joint à la revue, un encart de 6 pages, vraiment innovant et que nous sommes les seuls à avoir développé sous cet angle. Il a pour objectif de vous accompagner et, dès à présent, vous permettre de penser à tout pour vos proches et leur assurer un avenir serein :

PRÉPARER... ANTICIPER... PRÉVENIR

Nous espérons que vous avez pu en prendre connaissance et qu'il vous a aidé dans vos réflexions. Vous avez peut-être même déjà commencé à mettre en œuvre quelques-uns des points abordés.

Pour valider notre démarche, éventuellement l'améliorer et la poursuivre, nous souhaitons à présent connaître l'intérêt que vous portez à cette approche nouvelle.

Votre Section Régionale vous questionnera prochainement (peut-être l'a-t-elle déjà fait) pour connaître votre avis et vos suggestions. Vos réponses nous seront utiles pour affiner notre démarche. Selon vos souhaits. Alors n'hésitez pas à répondre à cette sollicitation.

Merci dès à présent pour votre contribution à la réussite de cette démarche.

André Buhler



(1) Pour être « responsable » un contrat complémentaire santé doit encourager les assurés à adopter un comportement vertueux: respect du parcours de soins coordonnés, mise en place de certains plannings de prise en charge et plafonnement ou exclusion de certains actes.

(2) La norme Service NF345 est consacrée aux métiers de la relation client. Elle définit des règles professionnelles pour assurer la prise en charge qualitative du client et lui garantir une réponse efficace dès sa première demande.

(3) S/P: ratio Sinistres/Primes = rapport entre indemnités versées et cotisations payées sur la période.

(4) OCAM : organisme complémentaire d'assurance maladie.

Intervention de Nicolas Namias

Président du directoire du Groupe BPCE



Sachez à quel point je suis attaché à l'histoire de notre Groupe et de toutes ses marques. C'est pourquoi j'inscris systématiquement nos actions et ambitions dans cette histoire bicentenaire. Je souhaite partager avec vous des éléments de notre vision stratégique pour 2030, mais avant, permettez-moi de revenir sur l'été 2024, particulièrement marquant pour notre Groupe avec 4 événements majeurs :

- La présentation fin juin de notre nouveau projet stratégique « Vision 2030 ».
- L'annonce de deux opérations majeures : l'acquisition de l'activité de leasing de la Sté Générale qui nous positionne en leader européen des solutions de financement de biens d'équipements, et l'union de nos forces avec BNP Paribas au travers d'un partenariat sur nos usines monétiques (moyens de paiement monétiques).
- Le rehaussement de la notation du Groupe à A+, meilleure note au niveau européen.
- Sans oublier le rendez-vous exceptionnel qu'ont été les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Ces Jeux ont été un succès formidable pour le Groupe puisque nous en étions le 1^{er} partenaire premium et partenaires - avec les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne - du relais de la Flamme avec la volonté de faire vivre les Jeux sur tous les territoires ; 8 millions de français ont été réunis autour de la Flamme sur terre comme sur mer, grâce au BELEM Caisse d'Épargne et au maxi trimaran Banque Populaire. Le Groupe BPCE a soutenu le plus grand pool d'athlètes et para-athlètes en France, 252 sportifs dont 136 se sont qualifiés et 51 ont été médaillés.

Concernant le projet stratégique « Vision 2030 », forts de notre positionnement de 4^{ème} banque de la zone euro, finançant 22 % de l'économie française, fidèles à notre



mission de banquier consistant à rendre possibles les projets de nos clients, nous avons défini trois grands piliers pour 2030 :

- Forger notre croissance pour le temps long,
- Donner confiance dans leur avenir à nos clients en les accompagnant dans les grandes transitions,
- Exprimer notre nature coopérative sur tous les territoires, en rendant notamment l'impact positif accessible à tous, et en marquant la vie de nos 100 000 collaborateurs.

Nous avons déjà une histoire formidable, avec l'ambition de Vision 2030 nous ouvrons un nouveau chapitre, un chapitre de croissance. L'objectif, c'est que nous soyons tous fiers de notre Groupe !



Intervention de Didier Patault

Président du directoire de la CEIDF



Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui. Vous, qui avez contribué à travers vos carrières respectives à faire vivre notre modèle de banque coopérative qui existe depuis plus de 2 siècles.

Durant toutes ces années, la Caisse d'Épargne a toujours été pionnière, que ce soit avec la création du Livret A, le financement du logement social, le développement des jardins ouvriers ou l'ouverture de comptes pour les femmes sans autorisation de leurs époux dès 1881. Aujourd'hui encore, la Caisse d'Épargne Ile-de-France œuvre pour être à l'avant-garde des transitions sociétales, numériques et environnementales.

PIONNIERE UN JOUR...

La Caisse d'Épargne Ile-de-France, première Caisse d'Épargne et première actionnaire de BPCE, a structuré depuis 10 ans sa stratégie autour du « Grand Pari du Développement ». Depuis quatre ans, le contexte s'est complexifié avec l'accumulation de crises géopolitiques, énergétiques et économiques, exacerbées par la pandémie de Covid-19. Dans cette période tumultueuse, notre modèle coopératif a prouvé sa valeur, nous permettant de jouer un rôle central dans le soutien aux acteurs locaux tels que les hôpitaux, les entreprises et les associations, ainsi que dans le financement de la transition énergétique.

C'est d'ailleurs pour affirmer notre rôle d'acteur sociétal majeur que nous nous sommes engagés aux côtés du Comité Olympique en tant que Partenaire premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris et Parrain officiel du Relais de la Flamme. Cet été, nous avons su marquer l'histoire de ces Jeux notamment avec la traversée du Belem, le célèbre trois-mâts, qui a ramené la Flamme Olympique depuis Athènes. Puis avec le relais de la Flamme à travers toutes les régions de France. Les couleurs et les valeurs de la Caisse d'Épargne étaient partout et ont déclenché des retombées médiatiques exceptionnelles.



PIONNIERE TOUJOURS !

Aujourd'hui, l'histoire se poursuit à la Caisse d'Épargne Ile-de-France avec l'obtention du label AFNOR Engagé RSE niveau confirmé. Ce label témoigne de nos actions et engagements ambitieux. Il valide notre modèle, notre vision et nos orientations à travers notre démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale pérenne, inclusive et adaptée aux enjeux de notre métier de banquier. Notre prochain Plan Stratégique « vision 2030 », s'inscrit pleinement à travers cette démarche. Nous sommes plus que jamais conscients de notre rôle dans la construction d'une économie à impact positif, durable et au service de la satisfaction de nos clients.

Je vous remercie pour votre écoute et tiens à nouveau à saluer votre engagement en tant qu'anciens collaborateurs et aujourd'hui retraités de la Caisse d'Épargne. Votre dévouement et vos contributions durant vos carrières à la Caisse d'Épargne ont largement façonné notre histoire et notre succès.



Deux danseuses en équilibre...

Les tours DUO, puisque c'est d'elles dont il est question ici, accueillent les travaux statutaires de nos assises nationales 2024. Utilisateurs occasionnels nous avons voulu savoir quel était le ressenti de ceux qui travaillent au quotidien dans ces édifices majestueux.

Construites entre le périphérique et le boulevard des Maréchaux, elles « prolongent, sans la fermer, la perspective de l'avenue de France » gagnée sur et autour des voies ferrées conduisant à la Gare d'Austerlitz. Ces deux tours culminent à 180 et 120 mètres de hauteur, soit 39 et 27 étages (auxquels s'ajoutent 9 niveaux de sous-sol) et « dialoguent comme deux danseuses en équilibre ».

TOUT EN PLUS GRAND...

Conçues par l'architecte Jean Nouvel, financées par des investisseurs québécois, sur leurs 108 000 m², outre un restaurant panoramique dominant Paris, elles abritent un hôtel et une surface commerciale ainsi que des bureaux accueillant des entités de Natixis et le siège du Groupe BPCE depuis 2022.

Ce n'est plus le temps de l'UNCEF et de ses quelques dizaines de salariés dans l'Hôtel de Boisgelin rue Masseran, du CENCEP à Tombe Issoire, de la CNCE et du nouvel ensemble BPCE avenue Pierre Mendès France. On a vraiment changé de dimension.

Derrière les descriptions de ces tours et leur intérêt en termes d'urbanisme et d'architecture, les concepteurs ont-ils vraiment pensé au bien être des occupants ? Il est raisonnable d'en douter un petit peu.

ON Y PASSE ET PARFOIS ON S'Y CROISE

Avec l'instauration du télétravail, cet ensemble de bureaux est prévu pour accueillir 6 300 postes de travail ... pour environ 9 000 personnes.

Pas de bureau personnel (même pour les postes de

direction) seulement de grands volumes dédiés à chaque direction et un espace détente à l'étage. À l'entrée du plateau, un casier sécurisé est à disposition pour ranger quelques affaires personnelles et son ordinateur portable. On choisit une place disponible en arrivant et on fait place nette en partant.

Cela confère un caractère impersonnel à ces espaces de travail, malgré quelques petits objets ici et là. Paradoxalement, le télétravail peut permettre de conserver un poste de travail personnalisé... mais chez soi. Le lien social reste fragile voire en rupture pour beaucoup.

Les concepteurs ont prévu de nombreux ascenseurs mais ils tombent trop souvent en panne et il arrive que des personnes se trouvent bloquées dans une cabine (15 à 20 minutes).

Grimper les étages à pied pourrait être un bon exercice cardio... mais il peut y en avoir beaucoup à gravir. Ainsi, on attend l'ascenseur comme on attend le bus et, aux heures de pointe, on peut patienter de longues minutes, un quart d'heure n'est pas rare.

Les cantines sont manifestement sous dimensionnées. Il faut régulièrement faire la queue pour choisir, payer mais aussi pour avoir une place. Pas vraiment déstressant. Quant à aller dehors pour se détendre cela est compliqué. Souhaitons que la pratique améliore la gestion des circulations.

Heureusement les vitrages isolent bien du bruit extérieur et les points de vue sont magnifiques.

On ne peut pas tout avoir...

Jean-Luc Débarre

Notre « Paris 2024 » à nous...

La magie de « Paris 2024 », avec cet événement planétaire que sont les Jeux olympiques et paralympiques, ne pouvait laisser insensibles les organisateurs des 36^{èmes} Assises nationales de la FNRCE... Le défi était de taille à relever !

Nos amis de la section Île de France avaient donc « mis les petits plats dans les grands ». Et outre la qualité des installations qui ont accueilli les travaux statutaires, ils avaient également prévu des « à-côtés » que chacun apprécia.

3 OCTOBRE

Tous les participants ont goûté les instants conviviaux et festifs du dîner d'accueil, dont l'animation avait été confiée à la formation musicale de notre ami Guy Sellier des Hauts de France, un habitué du genre avec ses comparses Max Vasseur et Guy Levrat. À Bercy village, le « Chai 33 » avait été privatisé pour l'occasion. Dans ce cadre moderne sur plusieurs niveaux, la bonne humeur s'est aussi vite installée que s'animaient les conversations... on aurait même vu, dans le sillage d'un gâteau flanqué d'une bougie magique, une bouteille de champagne et quelques coupes venir s'échouer sur une table occitane... mais, ce qui se passe au Chai 33 reste au Chai 33...

4 OCTOBRE

Pendant que les congressistes assistaient à l'assemblée générale, les accompagnants ont pu visiter le Musée Rodin et déjeuner dans une brasserie parisienne typique, puis disposer d'un temps libre. Le soir tout le monde s'est retrouvé pour la soirée de gala.

Les bus qui nous avaient pris en charge dans nos hôtels respectifs nous ont déposés au port de Javel Haut (15°),





près du pont Mirabeau. Là, ce fut l'embarquement à bord de la péniche « Paquebot » pour une croisière nocturne sur la Seine. Une coupe de champagne en main, installés sur le pont supérieur, difficile de ne pas céder à la magie de l'instant, dans un environnement convivial, bercés par la douceur de la soirée avec, en prime, le défilement des plus belles vues de la capitale. Impossible de s'en extraire...

Regagnant l'intérieur du bateau, les convives se sont installés, par affinités, aux tables disposées à bâbord et à tribord afin de poursuivre leur contemplation de bâtiments et monuments désormais illuminés, tout en dégustant un excellent dîner.

5 OCTOBRE

Le trajet des hôtels au Château de Chantilly a permis à certains de parfaire un réveil quelque peu difficile. À destination, un soleil magnifique mettait en valeur cette somptueuse demeure et toutes ses dépendances. Il a fallu abandonner la contemplation extérieure pour suivre la visite guidée et particulièrement documentée d'un lieu remarquable, que nous évoquons dans un article dédié. Le déjeuner a été servi dans la nef ouest des Grandes Ecuries.

Après que soit achevé ce programme de festivités, il n'était plus personne pour discuter la participation financière dont chacun s'était acquitté à l'inscription, imaginant en outre aisément que la section IDF avait dû contribuer financièrement de façon non négligeable, pour que soit aussi réussi **notre « Paris 2024 » à nous !**

Bernard Charrier



Samedi à Chantilly

Traditionnellement, le lendemain des assises nationales, une journée découverte est proposée aux congressistes. Cette année, nous avons quitté Paris pour découvrir le Château de Chantilly.

On ne peut évoquer le Domaine de Chantilly sans parler de son histoire particulièrement riche.

TOUT DÉBUTE AU X^{ÈME} SIÈCLE

Un premier château, dont il ne reste rien, est élevé au X^{ème} siècle. Au XIV^{ème} siècle, les Orgemont font bâtir une forteresse qui subira au fil du temps des transformations importantes. Mais ce château ne sera plus jamais vendu au cours de son histoire. Il passera par héritage entre les branches d'une même famille.

Au XVI^{ème} siècle, le connétable Anne de Montmorency, fasciné par l'architecture de la Renaissance, fait élever le « Petit Château ».

Les Condé posséderont ce château jusqu'en 1830 mais ses grandes heures s'ouvrent en 1659. Le dessin des jardins est confié à Le Nôtre qui travaille alors pour Louis XIV. Il trace le Grand Canal, plus grand que celui de

Versailles, les jardins français autour de la bâtisse et les allées en forêt.

PHILOSOPHES ET CHEVAUX

Le Grand Condé entretient une cour littéraire et « l'allée des philosophes » garde le souvenir de Bossuet, La Bruyère, Boileau, Racine, Molière, La Fontaine, Madame de Sévigné ou de Madame de La Fayette...

Son arrière-petit-fils, le duc de Bourbon, construit les Grandes Écuries, véritable cathédrale du cheval. Ce monument, plus important que le château, abrite les meutes, une foule de piqueux, de maréchaux-ferrants, d'officiers. Il englobe même l'église paroissiale Notre Dame. On trouve alors sur le domaine une fabrique de porcelaine tendre qui doit permettre de limiter les importations de Chine ou du Japon.



Survol en région



L'île de France, avec ses huit départements, les Hauts de Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93), le Val de Marne (94), la Seine-et-Marne (77), les Yvelines (78), l'Essonne (91), le Val d'Oise (95), se distingue par la présence de Paris (75), capitale de la France. Elle compte une population de 12,31 millions d'habitants et génère un PIB estimé à 765 Md€, ce qui la place en tête des régions européennes et au 5ème rang des grandes villes du monde. Faisons un bref tour d'horizon.

Le 92, dans la banlieue ouest de la métropole du Grand Paris, compte plus de 1,6 million d'habitants. La préfecture en est Nanterre et les deux sous-préfectures Antony et Boulogne Billancourt, quant à son quartier d'affaires c'est celui de La Défense.

Offrant le deuxième port fluvial d'Europe à Gennevilliers, il accueille de nombreuses entreprises de premier plan mondial : Alstom, l'Oréal, Sodexo, Vinci, St Gobain, Renault... Son PIB dépasse les 90 Md€ (Insee 2000), ce qui place ce département devant les métropoles européennes telles que Bruxelles ou Barcelone. Son patrimoine architectural est riche des châteaux d'Asnières, de Malmaison, de Sceaux, et du parc de St Cloud. Cette région a été l'inspiration de peintres comme Sisley ou Van Gogh.

Le 93, au nord-est de Paris, est l'un des plus petits départements français, mais qui compte près de 1,7 million d'habitants. Bobigny, sa préfecture, administre 5 grands pôles économiques :

- la zone aéroportuaire Charles-de-Gaulle et le Parc des expositions de Villepinte ;
- la Plaine Saint-Denis deuxième pôle tertiaire après la Défense ;
- l'aéroport du Bourget et la plate-forme logistique de Garonor, les usines Citroën ;
- le secteur de Montreuil-sous-Bois, Bagnolet, Pantin, pourvu d'activités tertiaires et industrielles ;

- la ville nouvelle de Marne-La-Vallée sur Noisy-le-Grand, en constant développement.

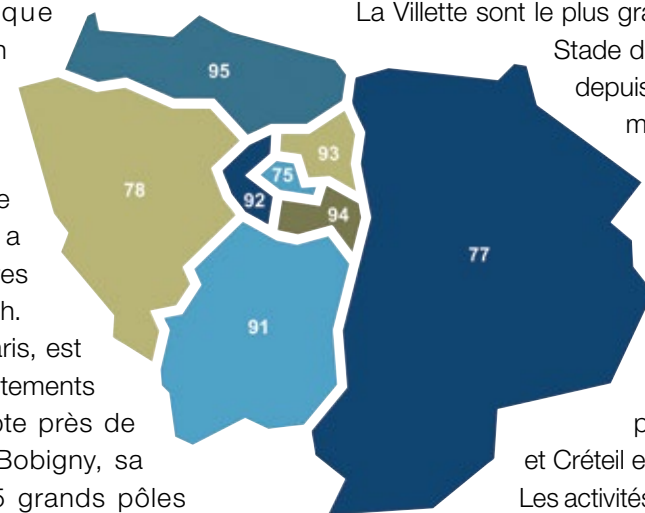
En 2005, avec un PIB de 27,42 Md€, il occupait le 7ème rang national pour la richesse produite.

On n'oubliera pas les sites touristiques prestigieux comme la Basilique-Cathédrale Saint-Denis (Gothique), dernière demeure des rois et reines de France. Le musée de l'Air et de l'Espace au Bourget (le plus ancien et l'un des plus importants musées aéronautiques du monde). Avec leurs 55 hectares, le Parc et la Grande Halle de La Villette sont le plus grand parc urbain d'Europe. Le Stade de France (80 000 places) est, depuis sa création en 1998, un lieu mythique pour des compétitions sportives majeures (ex. JO et paralympiques), ou des concerts grandioses.

Le 94, au sud-est de Paris, tire son nom de la Marne qui serpente sur son territoire. Il compte un peu plus de 1,4 million d'habitants et Créteil est sa préfecture.

Les activités économiques se situent dans le pôle du marché d'intérêt national de Rungis

et l'aéroport d'Orly (60 000 emplois). Il concentre les centres hospitaliers et de recherches de renom (CHU Henri Mondor ou l'Institut Gustave Roussy de Villejuif). Autre corde à son arc, le cinéma avec les studios de Joinville et de Saint-Maurice. Dans la vallée de la Bièvre, 10 des 27 communes spécialisées en haute technologie et surnommées « Silicon Valley à la française », se trouvent sur son territoire.



Après avoir accueilli les têtes couronnées d'Europe lors de fêtes fastueuses, le château de Chantilly deviendra à la Révolution une prison. Le Grand Château sera détruit, les œuvres d'art annexées ou détruites. À leur retour d'exil, les princes de Condé les réclament.

Le dernier de cette longue dynastie, Louis Henri Joseph, duc de Bourbon meurt en 1830 sans héritier et lègue tous ses biens à son petit neveu, Henri d'Orléans, duc d'Aumale, âgé de huit ans.

PUIS VINT L'HEURE DU MUSÉE

Études à Paris, carrière militaire, gouverneur général de l'Algérie, celui-ci sera contraint à l'exil dès le début de la révolution de 1848 pendant 23 ans. À son retour en France, touché par des deuils qui le laissent veuf et sans descendance, ce grand collectionneur décide de faire de Chantilly un musée. Il restaure le Petit Château Renaissance et reconstruit le Grand Château.

Un des lieux les plus forts de ces édifices est la Bibliothèque appelée Cabinet des Livres. On peut y admirer 300 manuscrits enluminés et 13 000 imprimés dont une belle collection d'incunables .

Le Château de Chantilly possède aussi une très belle collection de peintures, une des plus belles de France. La salle principale du musée Condé ou Galerie de Peintures présente des œuvres dont l'accrochage est fait en fonction des formats, sans logique chronologique ou

historique. Le mur gauche accueille les tableaux italiens ou peints en Italie, celui de droite l'école française. Le duc d'Aumale a interdit par testament la modification de cette présentation et le prêt de ces collections.

En 1886, à nouveau menacé d'exil et inquiet de voir ses biens confisqués, il fait une donation à l'Institut de France qui, un an après sa mort, en 1898, ouvrira au public le superbe musée Condé.

UN ÉCRIN POUR CE BIJOU

Mais le château de Chantilly offre aussi aux visiteurs un merveilleux parc, un conservatoire de l'art des jardins. Sur cent soixante-quinze hectares il en présente les différents styles : allées symétriques, vastes miroirs d'eau, coins de jeux et charmilles... ravissent les yeux du promeneur. Si cette découverte nous a enchantés, le déjeuner sous les voûtes des Grandes Écuries nous a permis d'apprécier encore davantage ces lieux si particuliers. Une piste et une enceinte remplie de gradins permettent d'assister à des spectacles équestres d'une belle facture.

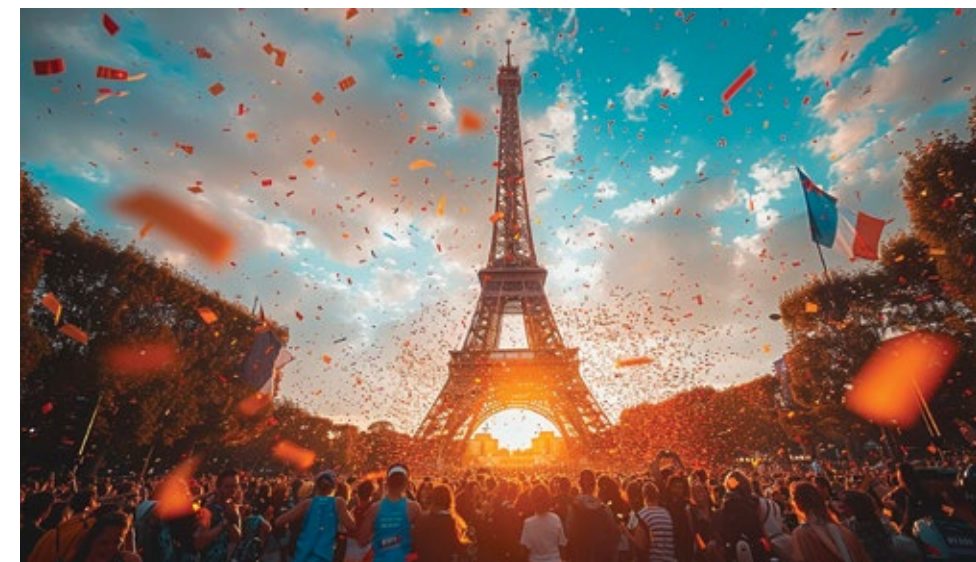
Le musée du Cheval clôturera cette journée éclairée par un magnifique soleil automnal non sans un regard vers le très bel et célèbre hippodrome qui connaît encore aujourd'hui une importante fréquentation lors de courses qui confirment la réputation de l'élégance à la française.

Véronique Fabriès

Paris est une fête !

C'est ce qu'écrivait ce bon vivant d'Ernest Hemingway... qui n'aurait eu aucun mal à convaincre les participants aux assises lorsqu'une fois les travaux statutaires réalisés, ils se sont lancés dans la découverte de la Ville Monde...

La ville lumière, fait rêver le monde entier. Dans son histoire, ses monuments comme la tour Eiffel et la cathédrale de Notre-Dame, ses musées du Louvre à Orsay en passant par Beaubourg et Picasso, ses théâtres de l'Odéon aux Grands Boulevards. De l'Opéra à ses terrasses de café, des boutiques de luxe aux restaurants réputés où les chefs concoctent une cuisine gourmande, jusqu'aux guinguettes des bords de Marne, des bouquinistes des quais de Seine aux accordéonistes faisant danser les couples enlacés... l'écrivain retrouverait ses marques.



PARIS SPECTACLE

Les mœurs ont évolué et Paris reste la capitale de la vie moderne, comme ces rappeurs sur la place du Trocadéro. Quel groupe international ne rêve pas de passer dans les hauts lieux prisés des spectacles parisiens, l'Olympia, le Zénith... Il y en a pour tous les goûts, de l'Opéra, Garnier ou Bastille, jusqu'aux Cabarets, music-halls, Moulin Rouge ou, plus coquins, le Crazy Horse ou Madame Arthur. Impossible de s'ennuyer à Paris, les théâtres abondent, les musées affichent complet avec des files d'attente impressionnantes. Se perdre les soirs de vernissage des galeries d'art, le long des rues de Seine, Mazarine, de Buci, Guénégaud... Se promener, boulevard St Germain, devant le Flore ou les Deux Magots, flâner Boulevard Saint Michel jusqu'au Jardin du Luxembourg où les amoureux ne se bécotent plus sur les bancs publics, Georges Brassens en serait désolé.

PARIS BUSINESS

Paris, c'est aussi la modernité, la Défense se dresse avec ses tours de l'autre côté de la Seine. Rive Gauche, rive Droite, la concurrence des quartiers stimule les architectes. Près de la Bibliothèque François Mitterrand qui accueille moult étudiants universitaires des quatre coins du monde, se dressent de grandes tours et en

particulier les toutes récentes « Tours Duo », de l'architecte Nouvel, qui accueille le siège du Groupe BPCE.

PARIS ROMANTIQUE

Imaginons une croisière romantique sur la Seine pour passer sous les ponts, Alexandre III ou la Passerelle des Arts, glisser doucement sur l'eau et saluer les monuments, Notre-Dame, la Conciergerie et sa Tour de l'Horloge, le Louvre, Orsay, la tour Eiffel... de jour, de nuit, chaque instant est un plaisir.

L'Ile de France ce sont aussi des lieux qui ont inspiré tant de peintres honorés partout dans le monde, ambassadeurs des sites qui valorisent cette région. Giverny, Barbizon, Moret sur Loing, la Vallée de la Seine, Versailles, Chantilly et son château.

Ignorer le sport à Paris, cela ne se peut pas : le Stade de France, le Parc des Princes, Roland Garros... ont vibré pendant ces journées olympiques de l'été 2024, emportés par l'ambiance enthousiaste d'un public cosmopolite et rayonnant, conquis par des sportifs venus du monde entier emplis de joie de vivre. Paris, Reine du monde, fait rêver de longue date et parions qu'elle le fera longtemps encore...

Amparo Bonnet

Le patrimoine culturel du département propose ses fameuses guinguettes sur les bords de Marne comme à Joinville-le-Pont, mais également son musée d'art contemporain à Vitry-sur-Seine, et les châteaux de Vincennes et de Grosbois.

Le 77, tire son nom du fleuve Seine et de la rivière Marne. Accueillant un peu plus de 1,4 million d'habitants, il a pour préfecture Melun et dispose de 4 sous-préfectures : Fontainebleau, Meaux, Provins et Torcy. Sa superficie y est majoritairement orientée vers l'agriculture (56 % du territoire) mais 50 000 personnes se consacrent au secteur industriel et l'activité logistique et de transport mobilise plus de 31 000 personnes. Marne la Vallée et son secteur touristique attire 40 millions de visiteurs avec notamment Disneyland Paris, les châteaux de Fontainebleau, de Vaux-le-Vicomte, de Champs-sur-Marne, mais aussi la ville de Provins célèbre pour ses maisons à colombages. Moret-sur-Loing appréciée par les peintres impressionnistes, Sisley et les peintres de l'école de Barbizon. Pour les gourmets, les fromages réputés de Brie, de Meaux, du Coulommiers.



Le 78, à l'ouest de Paris, compte un peu moins de 1,5 million d'habitants et Versailles en est le chef-lieu. Avec ses 542 152 emplois qui sont pour 75 % dans le secteur tertiaire, il demeure malgré tout le département le plus industrialisé surtout dans l'automobile, l'aéronautique, l'aérospatiale, les équipements électroniques et informatiques, les bio-industries cosmétiques et la santé.

Le tourisme dans ce département est favorisé par la présence du château de Versailles, s'y ajoutent les châteaux de Rambouillet, de Maisons-Laffitte, de Thoiry. La vallée de la Seine qui parcourt neuf communes est le berceau de l'impressionnisme.

Le 91, situé au sud de Paris, accueille un peu plus de 1,3 million d'habitants. Département créé en 1968 par démembrement de l'ancienne Seine et Oise, il a Évry-

Courcouronnes pour préfecture, Etampes et Palaiseau comme sous-préfectures. Son PIB pèse 26 Md€ dont 4 sont issus de l'exportation et notamment de produits pharmaceutiques, d'entretien ou de parfumerie.

Son territoire est occupé très tôt par l'Homme. Des menhirs classés y subsistent : la Pierre Droite à Milly-La-Forêt, la fille de Loth à Brunoy, la Pierre Fritte à Étampes. Les occupations, gauloise puis gallo-romaine, ont laissé des vestiges (Gif-sur Yvette).

Au cœur du projet Paris-Saclay, inspiré de la « Silicon Valley », plusieurs pépinières d'entreprises sont réparties sur son territoire.

Le 95, est un département de la grande couronne du Bassin parisien. Avec Cergy-Pontoise comme préfecture, Argenteuil et Sarcelles comme sous-préfectures, il accueille un peu plus de 1,2 million d'habitants sur un territoire contrasté. On y trouve des zones fortement urbanisées, deux parcs naturels régionaux, des pôles d'activité économique dynamiques au rayonnement international et le premier aéroport d'Europe continentale (Paris-Charles-de Gaulle). Le Val-d'Oise est au premier rang français

dans le secteur de la production de robots. De grandes entreprises y sont installées (3M, Air Liquide, Dassault, Air France Industries, Fujitsu-Siemens, Sony, ...) ainsi que 800 sociétés à capitaux étrangers.

Le 75, compte 2,1 millions d'habitants et présente un PIB de 901 Md€. Ainsi Paris dispose d'une quarantaine d'incubateurs de startups, dont l'ancienne Halle Freyssinet qui est le plus grand campus de startups au monde. Le label « French Tech » a été mis en place. Aux côtés des grands sièges sociaux, de petites entreprises rassemblent plus d'un quart des emplois. Et « Paris Rive Gauche », dans le 13^{ème} arrondissement devient un nouveau quartier d'affaires.

Amparo Bonnet



Conseil fédéral régional Ile de France au travail

La section IDF de la FNRCE

La Fédération Nationale des Retraités des Caisses d'Épargne a été créée le 29 janvier 1987.

Dès le 19 février 1988 un comité provisoire est constitué pour la Région Ile de France, à l'initiative de Roger Goin (ancien Directeur à la Caisse d'Épargne de Paris), en attente de sa validation par l'AG suivante. Jean Labes en a assuré la présidence la 1ère année. N'ayant pas souhaité poursuivre, il a été remplacé par Jean Zichi jusqu'en 1994. Lui ont succédé René Leterre jusqu'en 2004 et Jean-Claude Missonier jusqu'en 2021. Actuellement, la présidence de la section est assurée par Bernard d'Araquy, lequel préside également la FNRCE, comme l'avait fait en son temps René Leterre.

À la suite des travaux d'une commission animée par notre collègue Daniel Gremy le site Internet de la région Ile de France a été ouvert en avril 2005 et a servi de base à la création du site national en avril 2007.

VIE DE LA SECTION IDF

Composition du Conseil fédéral régional au 30 novembre 2024 :

Présidence : Bernard d'Araquy (également Pdt. de la FNRCE).

Vice-présidence : Jacques Gauthier et Gérard Simon.

Présidence d'honneur : Jean-Claude Missonier.

Trésorerie : Michel Sampol y Oliver, Michel Blumenfeld et Pierre Monin.

Secrétariat : Danielle Déchamps, Amparo Bonnet et Chantal Saliba.

Membres : Yamina Alexis, Michèle Autour, Jacques Boès, Jean-Luc Débarre, Solange Grécias, François Mayet, Maria Mendes Barbosa, Jean Louis Monnet, Patrice Pigot, Janine Poissonnet-Goix.

Contrôles des comptes : Elisabeth Desannaux, Martine Nogues, Danielle Leclef.

Des réunions sont programmées tous les 2 mois afin de traiter les sujets d'actualité (retraites, mutuelle, activité de la Fédération nationale...).

ÉCHANGES AVEC NOS ADHÉRENTS

En plus de ces réunions la commission « Communication » prépare deux fois par an « Infos-Fédé » bulletin de liaison de la fédération avec ses adhérents, distribué par courrier postal à plus de 700 destinataires.

La section IDF a souscrit un abonnement pour ses adhérents à la revue « Le Courrier des Retraités », diffusée par l'UFR, dont les articles offrent aux lecteurs un large éventail de sujets.

Elle organise son AG annuelle qui reçoit environ 15% des adhérents dans les salons de la FNCE (rue Masseran) ou au siège de BPCE à Paris.

La section régionale IDF a organisé les Assises Nationales à 3 reprises :

- 16, 17 et 18 octobre 1992 à Paris Bagnolet
- 26, 27, 28 septembre 2008 à Dourdan
- 3, 4, 5 octobre 2024 à Paris.

NOS ADHÉRENTS

Leur nombre évolue positivement : les 156 adhérents en 1988 sont devenus 438 en 1998, puis 693 en 2023, pour atteindre 718 en 2024 !

ACTIVITÉS FESTIVES ET CULTURELLES

En partenariat avec la section IDF de la Fédération, l'Association des Joyeux Fêtards (ADJF), animée par Jacques Gauthier, organise des sorties festives et culturelles alliant actifs et retraités.

Amparo Bonnet

De quoi l'inflation est-elle le nom ?

Pour les économistes Éric Berr, Sylvain Billot et Jonathan Marie, l'inflation résulte essentiellement du conflit politique entre les classes sociales pour le partage de la richesse nationale.

En économie, il faut se méfier des explications évidentes. Il en va ainsi de cette inflation qui rogne depuis trois ans le pouvoir d'achat des salariés. Beaucoup la rattachent à la hausse du prix de l'énergie. Or la vague a démarré un an avant la guerre en Ukraine...

Serait-elle due au déséquilibre entre l'offre et la demande qu'a généré la pandémie de covid ?

En ce cas, elle aurait dû cesser dès la reprise de la production. Quid alors de l'afflux de monnaie arrivé sur le marché par le « quoi qu'il en coûte » ?

PRÉCIS D'ÉDUCATION CITOYENNE

Dans « Inflation, Qui perd ? Qui gagne ? Pourquoi ? Que faire ? », les auteurs⁽¹⁾ confirment qu'aucune de ces pistes ne rend compte du phénomène, lequel a des conséquences contrastées, positives ou négatives, sur les classes sociales. Au passage, ils réfutent la théorie dominante liant l'inflation à une trop grande quantité de

monnaie et à la politique de hausse des taux d'intérêt pratiquée par les banques centrales. Elle profite, selon eux, aux épargnants.

PARTAGE DES RICHESSES

Considérant la baisse de la part des salaires dans le PIB et la hausse de celle des profits des entreprises et des rentes issues du capital immobilier et des actions, ils en infèrent que l'inflation reflète l'état de la lutte pour accaparer la richesse créée. Et ils ajoutent la quasi-disparition des gains de productivité. Selon eux, avec les investissements massifs exigés par la transition écologique, nous entrons en temps de plus forte inflation, ce qui rend nécessaire un nouveau contrat social et politique plus équilibré entre les classes sociales.

Et n'était-ce pas là le message des dernières législatives ?

Yvon Bultel

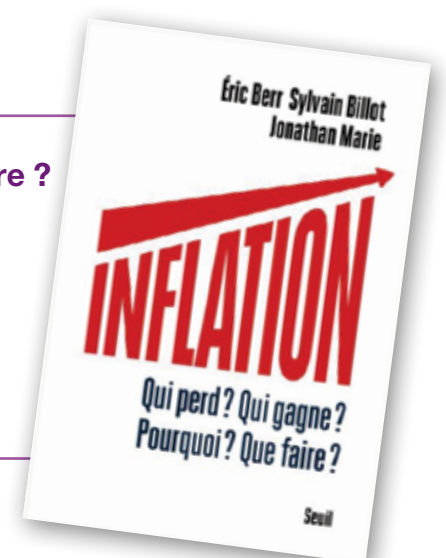
INFLATION

Qui perd ? Qui gagne ? Pourquoi ? Que faire ?

Éric BERR, Sylvain BILLOT, Jonathan MARIE.

176 pages - SEUIL

15,00 € en librairie



(1) Éric Berr est maître de conférences à l'université de Bordeaux.
Sylvain Billot est statisticien économiste.
Jonathan Marie est maître de conférences à l'université Sorbonne Paris Nord.

Quand l'Écureuil était mon voisin !

L'accès aux services publics, notamment en milieu rural, donne lieu à des initiatives diverses pour tenter d'atténuer les effets délétères générés par la fermeture de nombreux guichets. Si les Caisses d'épargne aujourd'hui suppriment de nombreux points de vente, dans les années soixante, elles avaient adopté des solutions originales pour proposer un service de proximité.

Pour tenter de palier les problèmes liés à la raréfaction des guichets de services publics, l'État et les opérateurs tentent depuis des années de mettre en place des solutions de remplacement. À partir de 2016 les Maisons de Service au Public (MSAP) ont été mises en place. Elles regroupaient certains services publics avec une offre variable selon les endroits.

Les maisons France Services qui leur ont succédé en 2019 regroupent un plus large panel : Poste, Pôle-emploi, CNAF, services du ministère de l'Intérieur et de la Justice, auxquels s'ajoutent parfois des services complémentaires : SNCF, banques...

D'autre part, des initiatives locales ont donné naissance à des associations d'enseignes inédites. C'est le plus souvent les gares SNCF qui accueillent les services de la Poste. Mais l'on découvre aussi des guichets postaux dans des commerces : épicerie, restaurants, bureau de tabac ou encore mairie. Un peu partout les communes tentent de s'adapter pour maintenir un minimum de services publics à leurs administrés.

SERVICE À DOMICILE

Ces aménagements qui répondent plus du sparadrap collé sur une plaie que de solutions pérennes, rappellent des pratiques employées autrefois par les Caisses d'épargne.

À partir des années 1960 et jusque dans les années 80, les points de vente de l'Écureuil, appelés alors succursales, revêtaient des formes diverses et variées. Généralement, les succursales du siège étaient dotées en équipement et en personnel sur le modèle conventionnel des autres banques, avec sa hiérarchie de guichetiers, personnel d'accueil, caissier, préposé aux coffres... Si les ronds de cuir n'étaient plus de mise, le « dress code » se

déclinait toutefois en nuance de gris, parfois assorti de blouses du même ton.

En s'éloignant de ces points centraux, dans les campagnes notamment, l'accueil des déposants se faisait sur des modes divers, parfois des plus baroques.

Ici, la Caisse d'épargne disposait d'un local mis à disposition par la municipalité pour assurer une permanence de quelques heures par semaine. Ce même local pouvait être partagé par le Crédit Agricole qui venait assurer sa vacation un autre jour de la semaine. Inévitablement, il arrivait que les clients confondent jour, heure et... banque ! Passons sur les règles de confidentialité et de sécurité. Les collègues d'alors se déplaçant avec des valeurs : espèces et bons d'épargne transportés dans une sacoche, voire un simple carton.

SOUS-CAISSIER

Le service était aussi assuré au domicile de « sous-caissier(re)s » assurant une permanence, quelques jours par semaine, parfois même le dimanche. Ces agents étaient généralement de jeunes retraités (armée, SNCF, Éducation nationale...) exerçant un emploi d'appoint. Là aussi, la discrétion n'était pas toujours de mise et le déposant était accueilli en fonction des possibilités avec parfois pour tout guichet, la toile cirée d'une table de cuisine.

À cette description baroque pouvait s'ajouter des particularismes cocasses. Il arrivait que les clients de la Caisse d'épargne, connaissant l'ex-fonction du sous-caissier, continuent de s'adresser à lui pour leurs démarches. Ainsi, ce chef de gare, retraité de la SNCF, continuait de renseigner sur les horaires des trains. Il recevait à domicile les déposants qui en profitaient



CE de Joigny - Succursale mairie



CE d'Auxerre - Succursale mairie



CE de Coulommiers - Succursale Régimentaire



CE de Paris - Succursale Mairie du 9^{ème} arrondissement

pour se renseigner sur les horaires en vue d'un prochain voyage. Le chef de gare-banquier disposant à cet effet des indicateurs Chaix⁽¹⁾ en bonne place à côté des vignettes d'auto-contrôle.

MARIAGES BAROQUES

Si cela fait aujourd'hui sourire, à l'époque ces pratiques répondaient du bon sens et à un souci de proximité. La démarche était alors dynamique, à l'inverse des regroupements d'enseignes d'aujourd'hui, répondant d'une attitude défensive.

Autre différence, les permanences d'antan, tenues à domicile n'étaient pas accompagnées de publicité. Chacun sachant où (chez qui) était l'Écureuil, nul n'était besoin d'enseigne ostentatoire. Aujourd'hui, le logo de la Poste apposée sur les locaux de la gare SNCF surprend. Plus déconcertant encore, les horaires d'ouverture du guichet postal jouxtant le menu de ce restaurant qui

accueille de dix heures à douze heures pour affranchir, expédier et réaliser diverses opérations postales...

Dans ce paysage quelque peu chamboulé, le moment de surprise passé, on en retient les aspects concrets. Certaines initiatives ont toutefois du mal à convaincre. À cet égard, quand un opérateur public - la Poste - installe des cabines d'essayage dans ses bureaux, la notion de service public prend une dimension bien singulière ! L'argument est de permettre aux clients ayant passé commande en ligne, d'essayer sur place, à réception le contenu de leurs colis (vêtements, chaussures...) et en cas d'insatisfaction de le réexpédier, dans foulée. L'opérateur indique que ces cabines d'essayage sont... à l'essai. Essai qui sera probablement transformé si l'on en juge aux files d'attente se formant aux portes de ces nouvelles cabines postales !

Serge Huber

(1) Recueil de renseignements sur les horaires de chemin de fer de la France entière.

Mes 3 jours aux JO !

Juillet 2023 : lors de mon soixante-douzième anniversaire, mon fils Sylvain (qui habite en Bretagne) me remet un document sur lequel figure le texte suivant : « J'ai le plaisir de t'inviter à assister aux Jeux Olympiques l'été prochain... ». Surprise !

Sur ce document figurait le programme auquel il invitait également son frère Thomas (qui habite à Besançon). Un projet sur 3 jours, du 6 au 8 août 2024.

SURMONTER LES DIFFICULTÉS

Il faut se souvenir que c'était alors le moment où il fallait, pour pouvoir accéder à la billetterie, s'inscrire à un tirage au sort et espérer être tiré au sort. C'était le cas de l'un de ses amis, Alain (qui habite à Nantes) et qui a eu cette chance.

Il a donc fallu choisir parmi un ensemble de pratiques sportives plus ou moins médiatiques.

Sylvain et Alain se sont positionnés pour nous 4 sur la deuxième semaine, pour les ¼ de finales de plusieurs sports, qui entraient déjà dans les phases finales à élimination directe (donc disputées), et garantissaient de voir à chaque fois 2 des 8 meilleurs représentants de chaque sport choisi. Bien sûr, à ce moment-là, on n'a pas idée des pays qui seront représentés.

Je rappelle que nous étions dans la dernière année avant les JO dans une période constante de doutes sur leur réussite, le « bashing » constant, la remise en question permanente concernant l'organisation, les transports, les risques d'attentats et autres... (« tu es sûr de vouloir y aller ? » m'a-t-on demandé à plusieurs reprises) mais nous avons fait front et monté l'organisation de notre séjour. C'est à ce moment que j'ai proposé au rédacteur en chef d'**Infos retraités** d'écrire un article sur notre expérience vécue aux JO, les réussites, les joies, les galères éventuelles aussi... Il m'a donné son feu vert.

ARRIVE LA PÉRIODE DES JEUX...

La première semaine, le spectacle est là : les Français raflent des médailles en nombre, la France entière se prend au jeu des Jeux. Et vibre... Fini le bashing ! Les JO deviennent « tendance » !

Et nous, on boit du petit lait car on avait toujours eu confiance dans leur bon déroulement.

JOUR 1 – MARDI 6 AOÛT

Départ pour moi, à 7h19 en TGV de Strasbourg (idem depuis leur région d'origine pour les 3 autres protagonistes, Sylvain, Thomas et Alain). Arrivée sans problème à Paris-Est.

Premier « choc » : tant pour la SNCF, que pour la RATP (pour le métro), plein de personnel disponible et souriant pour accueillir et conseiller les voyageurs : ça change de l'habitude !

Direction Bercy et son Arena (où nous avons notre premier rendez-vous à 10h). En à peine 15 minutes j'y suis (loin des engorgements annoncés du métro).

Donc nous voici à l'Arena de Bercy (17 000 places) pour notre premier match, de basket-ball hommes, en ¼ de finale, à 11h : Allemagne - Grèce, l'occasion de voir les champions du monde Allemands, d'un côté, et le leader charismatique des Grecs, Giannis Antetokounmpo, star de la NBA (USA), de l'autre. A 11h, les organismes des joueurs n'étaient peut-être pas trop réveillés... les Allemands se sont finalement qualifiés pour les ½ finales. Le basket terminé, nous nous dirigeons (en métro toujours) vers le Palais de Expositions, où nous avons des billets pour les ¼ de finales de Tennis de Table par équipe à 15h.

Bien entendu les Français jouaient... la veille et le lendemain (ce qui n'était pas établi quand nous avons acheté les billets). Nous avons quand même vibré au match opposant les Japonais (futurs adversaires malheureux des Français pour la médaille de bronze) et la Chine de Taipei (Taiwan) chez les hommes, ainsi que la confrontation gagnante des Coréennes avec les Suédoises chez les femmes.

À signaler : les deux matchs se déroulent en même



Bercy

temps et nécessitent une bonne dose d'attention (du public) et de concentration (des joueurs... quand il y a des exclamations dans la salle).

Le ping-pong terminé, métro à nouveau, direction la Gare du Nord, pour rallier Lille dans la soirée. Arrivée vers 22h et métro lillois pour atteindre notre hôtel Ibis à Lomme. Ouf... dodo !

JOUR 2 – MERCREDI 7 AOÛT

Réveil assez tôt car notre programme nous propose un match de ¼ de finales de handball à 9h30 (!) au Grand Stade Pierre Mauroy... Ce stade de foot en configuration « salle » offre 27 000 places. Pour être à l'heure et ne pas trop galérer dans le métro, nous prenons un « taxi » Uber qui nous dépose juste devant le stade (royal !).

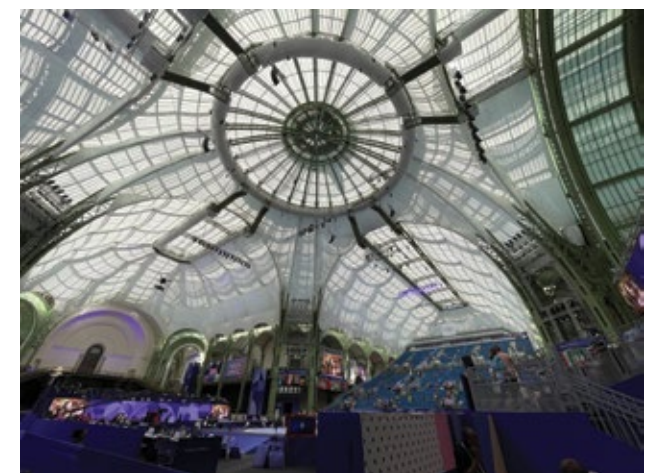
Super match très disputé qui oppose l'Espagne à l'Égypte, et qui se termine par des prolongations... et la victoire de l'Espagne.

Retour à Lille Centre, la Grand Place (belle animation JO) ... et la Gare de Flandres pour reprendre le TGV vers Paris à 15h.

Prochain rendez-vous : à 18h, au Grand Palais Éphémère (construit par la société alsacienne Mathis, pour remplacer le Grand Palais pendant les travaux de rénovation), « siège » du judo la semaine précédente. Là nous allons assister aux derniers tours de lutte, libre et gréco-romaine. Une découverte pour nous, car c'est un sport traditionnel aux JO qui réclame de la force physique, et auquel nous n'avons pas l'habitude d'assister. Les participants, à ce stade de la compétition, sont essentiellement issus des



Seine et grand palais



Grand palais

RETOUR D'EXPÉRIENCE



L'équipe

anciennes républiques de l'URSS, auxquels se joignent des lutteurs d'Iran, de Cuba, et du Japon aussi. Tous venus avec leurs supporters, sacrée ambiance ! Journée bien remplie également. Direction Massy où nous avons retenu un Airbnb (un peu moins cher qu'à Paris) pour 2 nuits (Massy, idéalement placé sur les lignes RER B et C, et qui possède une Gare TGV : idéal pour rentrer en Alsace le lendemain !).

JOUR 3 – JEUDI 8 AOÛT

Le matin, repos. Vers midi nous reprenons le RER pour Paris (Invalides), où nous sommes attendus à 14h30 par des ¼ et ½ finales de Taekwondo dans la mythique salle du Grand Palais rénovée (magnifique !) et qui a vu les épreuves d'escrime la première semaine. En passant, nous voyons les lieux mythiques des JO, les Invalides, le pont Alexandre III, les quais de Seine qui ont vu la cérémonie d'ouverture des jeux, etc.

Dans ce bel écrin, le Taekwondo, une compétition que nous découvrons également et qui nous a bien intéressés



Parc de expos

(des combats courts, esthétiques...). A la fin de cette session, nous reprenons le RER vers le Nord de Paris (Saint-Denis) pour assister à la soirée d'athlétisme au Stade de France, superbement relooké avec sa piste violette. Nous étions bien placés pour assister à la finale du 200m hommes, à la finale du 110m haies (H), à la longueur (F)... et surtout à la chute du record du monde du 400m haies (F) par l'Américaine MC Lauglin-Levrone (50,37 s) et celui du record olympique du javelot (H) par le Pakistanais Arshad Nadeem (92,97m). Belle soirée finale pour nous !

En conclusion

Bilan pour nous : un séjour sans accroc, sans « galère », bien occupé et bien animé dans un

cadre majestueux. Un séjour qui s'est déroulé comme dans un rêve, avec une météo superbe...

Ce que nous avons retenu :

- des lieux fantastiques, toujours près des monuments historiques de Paris ;
- des salles toujours pleines ;
- la belle ambiance dans les salles, on chante, on applaudit et on respecte tout le monde ;
- la « présence » exceptionnelle et visible des 45 000 bénévoles... toujours là, prêts à renseigner, à aider, à orienter... le tout avec un grand sourire !
- l'« inclusion » incroyable voulue par l'organisation des JO (nous y reviendrons).

Il y a plein de choses que vous avez mieux vues que nous à la TV durant cette période, mais nous, on les a partagées et nous avons vécu ces émotions de près... ça ne se remplace pas !

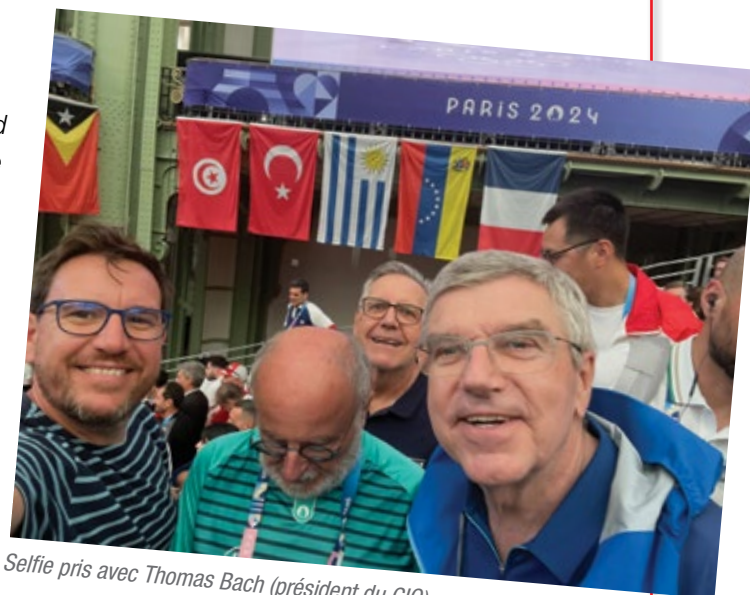
André Buhler



Stade de France

L'inclusion : une volonté affichée et réellement mise en œuvre !

Je vous livre une expérience très personnelle : quand je me déplace, notamment en vacances, je m'aide toujours de bâtons de marche car j'ai tendance à boîter. Pour les JO, je me suis posé, en amont beaucoup de questions, compte tenu des nombreuses liaisons, peut-être fatigantes, à opérer, à pied et dans les transports publics. Comment allaient se passer les différents contrôles qui n'allaient pas manquer de nous être infligés (à juste titre) ? Allait-on me laisser emmener les bâtons dans les salles (potentiellement « arme » dangereuse) ? J'ai même demandé à mon médecin traitant un certificat médical pour pouvoir les utiliser !



Selfie pris avec Thomas Bach (président du CIO)

MON LAISSER PASSER

Eh bien... c'est tout le contraire qui s'est produit ! Mes bâtons ont été mon « laissez-passer ». A chaque entrée dans les salles, chaque station de RER ou de métro, des volontaires m'ont « repéré » et guidé vers des entrées spécifiques PMR (personnes à mobilité réduite), ou encore organisé des coupe-files (notamment à la sortie du Grand Stade de LILLE et aussi du Stade de France) fort appréciables quand 30 000 personnes se dirigent à la fois vers le métro ou le RER !

Une anecdote : pour le Taekwondo au Grand Palais, nous avons des places pour le rang 53 (tout en haut du gradin que vous avez vu à la TV pour l'escrime, par exemple). Une jeune femme « volontaire » me repère à l'entrée : « Monsieur, vous ne pouvez pas monter là-haut, même nous on a des problèmes » ... « donnez-moi vos places... et je vous les échange... le huitième rang, ça vous ira ? ». À votre avis, quelle a été ma réponse ?

Et nous voilà installés (car à chaque fois les personnes qui vous accompagnent bénéficient du même sort que vous) dans la tribune des athlètes (qui viennent encourager leurs collègues). Et c'est là que nous avons rencontré Thomas BACH, le Président du CIO (Comité International Olympique) qui a bien voulu faire un selfie avec nous (voir photo).

C'est vrai, l'inclusion semble normale quand on organise parallèlement les Jeux Paralympiques, mais c'est encore mieux quand on voit la mise en pratique dans les faits.

Bravo et merci PARIS 2024 ! (...et merci pour tout Sylvain !)

André Buhler

La Bigorre : la montagne en plus !

Inutile de nourrir des projets de voyage vers de lointaines contrées quand le dépaysement est garanti par notre ami Joël Lamarque, adhérent de la section Midi-Pyrénées, qui vous propose cette escapade en Bigorre.

C'est peut-être par un survol en ballon, pendant son « voyage » que Jules Verne a pu découvrir un coin de la Bigorre et choisi de s'y installer quelques temps, à Bagnères précisément. Le célèbre auteur, grâce à diverses corrections et conversions géométriques, avait sans doute amarré son précieux Nautilus sous le Pic du Midi. Allez savoir...

Plus tard, et voyageant encore au « Centre de la Terre », il serait certainement revenu par le tunnel de Bielsa, épiscentre de la frontière Franco-Espagnole. Il aurait pu alors s'apercevoir que la distance « De la Terre à la Lune » était pratiquement la même de Paris ou de Tarbes. Pendant son séjour à Bagnères de Bigorre, Jules Verne a su profiter du calme et s'imprégner à loisir d'une culture montagnarde très attachante.

Cent ans plus tard, les habitants du département des Hautes-Pyrénées sont comme Jules Verne les décrivait : sociables, très sensibles et accueillants. Leur imagination est vive, leur esprit délié et piquant. Ils sont fiers, indépendants et courageux. Donc montagnards en quelque sorte.

UNE ÉCONOMIE AU PIED DU ROCHER

En Midi-Pyrénées, et a fortiori en Occitanie, le département des Hautes-Pyrénées est excentré et pourtant de grands groupes y ont élu domicile pour développer leur savoir-faire.

- Créé en 1973, GIAT (Groupement Industriel des Armements Terrestres), fut l'une des plus grosses unités du département et compta jusqu'à 10 000 salariés. Ils sont aujourd'hui 1 400 après quelques évolutions de l'entreprise, y compris dans son appellation, puisque s'étant nommée Nexter elle est aujourd'hui connue sous le nom de KNDS France, dont l'un des produits les plus connus par le grand public depuis l'invasion de l'Ukraine est le fameux canon CAESAR (pour CAMion Equipé d'un Système d'ARTillerie).
- La SOCATA (Société de Construction d'Avions de Tourisme et d'Affaires), devenue filiale de l'Aérospatiale puis de Daher, produit dans ses hangars les fleurons de l'aéronautique légère et d'affaires : la série d'avions Tarbes Bigorre et la structure de l'hélicoptère « Ecureuil » sont exportées dans le monde entier et notamment outre Atlantique.
- Avec ALSTOM nous revenons sur terre. Ici se fabriquent les pièces maîtresses du TGV et des trains régionaux.
- N'oublions pas le plateau de Lannemezan qui accueille l'usine PECHINEY dont l'aluminium était également destiné à l'exportation.

Bref un outil industriel solide mais qui n'a pas échappé aux lois du marché...

En dépit de ces quelques turbulences, l'économie du

« Rocher » reste stable, s'appuyant désormais sur le développement du tourisme : avec ses 10 stations de ski réparties sur les pentes des Hautes-Pyrénées (La Mongie, Barèges, Hautacam, Cauterets, Val Louron, Peyragudes, Piau Engaly, Luz Ardiden, Gavarnie, Saint Lary, Plat d'Adet), il est indéniable que le plateau des sports d'hiver est de qualité et suffisamment diversifié pour satisfaire tous les goûts.

L'économie thermique se porte plutôt bien et Lourdes est simplement la deuxième ville hôtelière de France, après Paris. La cité mariale accueille plus de dix millions de pèlerins, la grotte est presque aussi visitée que la Tour Eiffel. L'aéroport de Tarbes se développe et se modernise pour faire face à l'accroissement de son trafic. Et ça c'est bon pour notre Ecureuil.

PAYSAGES DIVERSIFIÉS, DÉCORS SOMPTUEUX !

Une barrière naturelle capte votre regard dès votre arrivée. Par beau temps, cette impressionnante muraille vous attire et c'est le Pic du Midi qui orgueilleusement vous observe. Le sommet le plus élevé est cependant le Vignemale qui pointe à 3 298 mètres.

Parmi les curiosités naturelles vous ne pouvez ignorer les cirques. Ils figurent en bonne place parmi les merveilles que nous offre la nature, et présentent les caractères distinctifs des Hautes-Pyrénées. Celui de Gavarnie est le plus remarquable de tous : un mur semi-circulaire coupé à pic, de 500 mètres de haut et de 3 500 mètres de circonférence, surmonté de vastes et nombreux gradins qui pointent leur tête à plus de 2 800 mètres, eux-mêmes dominés par des sommets de plus de 3 000 mètres... Douze cascades tombent de divers points de cet amphithéâtre. Si leur nombre et leur débit varient selon la saison, il en est deux qui ne tarissent jamais. La plus considérable est la fameuse chute de Gavarnie ou du Marboré (nom du mont où elle prend sa source). C'est la chute d'eau la plus haute de France métropolitaine et avec ses 422 mètres l'une des plus importantes d'Europe... et sans doute du monde, dirait-on par ici !

Revenons tranquillement dans la plaine, en suivant le cours d'un Adour impétueux, tant il est encore proche du Tourmalet qui l'a vu naître, et n'ose pas déjà s'envisager fleuve majestueux destiné à l'Atlantique. Une halte à Tarbes, pour un repos bien mérité après les hauts sommets et les cols pyrénéens, visités chaque année par un Tour de France où se jouent les plus beaux exploits de la petite reine et où se sont révélés des champions légendaires. Nous pouvons y profiter de la beauté et du calme du jardin botanique Massey, s'étendant sur plus de 11 hectares. Créé au XIX^e siècle et classé « jardin



remarquable » par le ministère de la Culture, il occupe le quatrième rang national pour la densité et la variété de sa végétation.

APAISEMENT

La visite du Haras de Tarbes nous rappelle que nous sommes dans un département qui compte 150 éleveurs de chevaux. D'ailleurs, la garnison militaire centrale de Tarbes était composée, au siècle dernier, de plus d'un millier de hussards, à l'histoire desquels un musée est consacré... Et, dans le domaine militaire, impossible d'ignorer le plus fameux des natifs de Tarbes : le Maréchal Foch...

Dirigeons-nous maintenant vers le nord du département. Le paysage agricole évolue : les champs de maïs, qui s'étendaient à perte de vue, cèdent progressivement la place au vignoble. Ce sera notre dernière halte à Madiran, connue pour son vin si tannique. Et lorsque l'on boit ce vin-là, qui ne manque pas de retour, alors on s'installe aux commandes du Nautilus... pour effectuer un nouveau voyage en Bigorre.

Joël Lamarque

Commerçants, mais pas seulement...

Xavier et Yolanda dirigent le supermarché local d'une petite ville du Tarn. Leurs enfants s'appêtant à quitter le nid, ils s'interrogent sur ce qui pourra désormais mobiliser leur enthousiasme, tout en répondant aux valeurs qu'ils portent...

Pour leur banquier, l'affaire est simple : puisqu'ils disposent d'une petite capacité d'investissement, il leur faut ouvrir un second magasin et le gérer aussi bien que le premier. Mais cela n'emballe pas ce couple qui a d'autres aspirations...

DU BON, DU BIO !

Soucieux de distribuer de la qualité en circuit court, ils s'approvisionnent en bio auprès de maraîchers locaux, lesquels peinent à satisfaire la demande croissante. Cette difficulté et leurs racines paysannes dont ils ne peuvent se détacher, les amènent à nourrir un projet fou : et pourquoi ne pas produire eux-mêmes pour combler ce manque ? Certains de leurs proches et les gérants d'autres magasins de la même enseigne les prennent pour de doux dingues et le leur font savoir.

MISE EN OEUVRE

Début 2019 la décision est prise. Ils sollicitent la SAFER⁽¹⁾ pour rechercher les terres convenant à leur projet. Leur choix se porte sur 35 hectares de terres en grande culture. Dans un premier temps, seuls 14 hectares seront consacrés au maraîchage, le reste demeurant en grande culture le temps que les contrats d'exploitation en vigueur aillent à leur terme. 8 hectares sont directement utilisés et 6 laissés en jachère. Le projet ayant été validé par une commission regroupant la chambre d'agriculture, la SAFER et quelques représentants d'agriculteurs locaux, la recherche de financement est lancée. C'est qu'il faut mobiliser un million d'euros dont 100 K€ pour la serre de 4300 m² qui permettra notamment une activité continue en maraîchage.

DU RÊVE A LA RÉALITÉ

Fin juillet 2024, sous l'étroite surveillance de Fauvette, le chien du domaine, j'ai pu visiter les lieux de production. Une rivière ourle le terrain, offrant à cette exploitation



exclusivement bio une ressource hydrique qui, bien que fiable, est utilisée avec parcimonie. Le goutte à goutte y est, aussi souvent que possible, préféré à l'aspersion. Les butineuses ne sont pas oubliées, une vingtaine de ruches se blottissant sous les chênes qui ombragent les berges de la rivière.

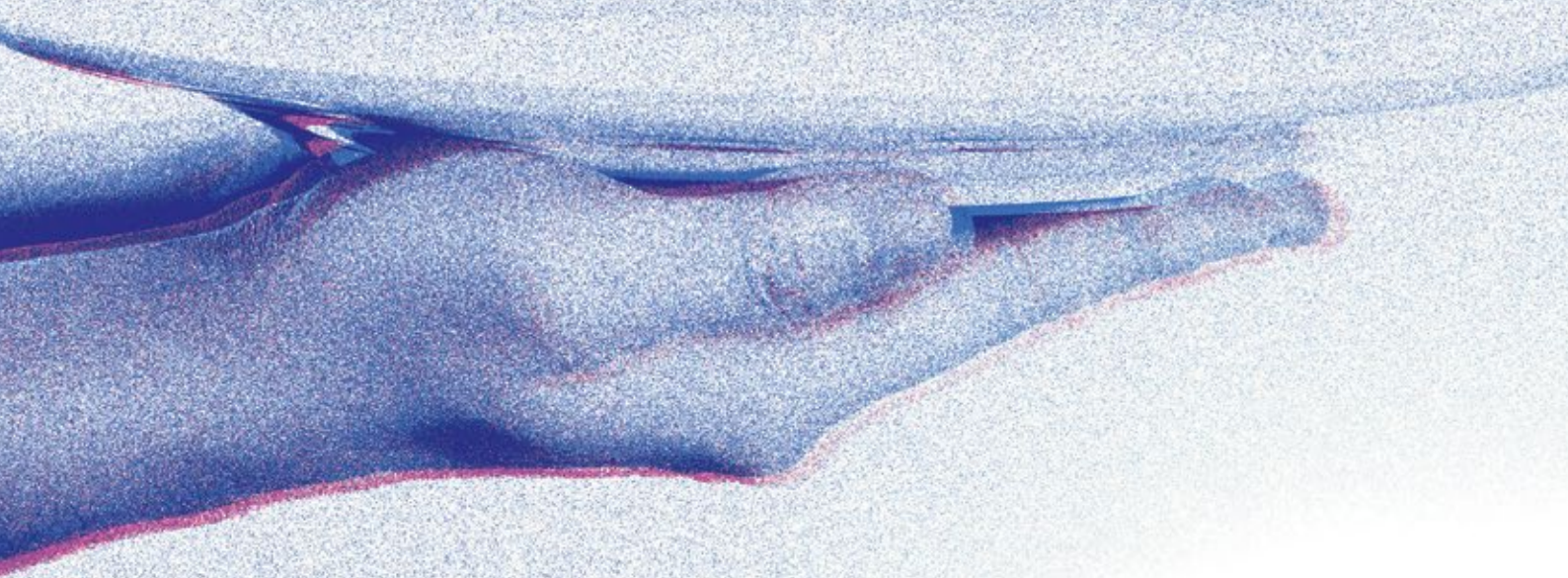
La culture maraîchère en plein champ s'étend à perte de vue et envahit les serres. Nous sommes au royaume des salades, poireaux, tomates, poivrons, aubergines, courgettes et concombres, sans oublier les pommes de terre et les carottes ainsi que les patates douces... Mathias, l'ingénieur en agronomie, veille sur la production, assisté d'une équipe de 3 salariés à plein temps que rejoignent parfois quelques saisonniers. Les rayons du supermarché distant de 5 km ignorent désormais la rupture en fruits et légumes bios, produits en proximité. Quant aux gérants d'autres magasins de la même enseigne, vous savez, ceux qui au début de l'aventure criaient « casse-cou », et bien pour compléter leurs propres rayons, ils ont désormais recours aux services de Xavier et Yolanda, des commerçants... mais pas seulement !

Bernard Charrier

(1) Les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural permettent à tout porteur de projet viable de s'installer en milieu rural sous réserve que son projet soit en cohérence avec les politiques locales et réponde à l'intérêt général



R I E N .
C ' E S T
L E M E N U
D U J O U R
P O U R
D E S M I L L I O N S
D E F R A N Ç A I S .



POUR AIDER LES PLUS
VULNÉRABLES À SORTIR
DE LA PAUVRETÉ
FAITES UN DON SUR
[RESTOSDUCOEUR.ORG](https://restosducoeur.org)

